

<b>AVIS DU CSRPN de Bretagne</b> <b>N°2013-03-RNN</b> Réhabilitation du réseau de sentiers de l'Ile-aux-Moines	<b>Examen</b> <b>le 12/02/2013</b>	<b>FAVORABLE</b> <b>Unanimité</b>
--	---------------------------------------	--------------------------------------

### Exposé :

Le projet de réhabilitation du réseau de sentiers de l'Ile-aux-Moines résulte d'une réflexion collective entre le Conservatoire du littoral, la commune de Perros-Guirec et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), gestionnaire de la réserve naturelle des Sept-Iles. Ce projet a pour objectif de retrouver et de mettre en valeur les cheminements historiques.

Les travaux consistent en :

- la remise à niveau aux plans du confort et de la sécurité, des étroits chemins de ronde ;
- la suppression et la renaturation du large cheminement central qui permettra de retrouver 585 m<sup>2</sup> d'habitats naturels ;
- l'interdiction au public du sentier dit « raccourci de la Caserne » ;
- la déconstruction de l'ancienne éolienne.

L'ensemble du programme se déroulera sur les emprises de sentiers existants et sur la voirie de service menant de la cale au phare. Aucun des deux habitats d'intérêt communautaire présents sur l'île ne sera affecté par les travaux. Aucune espèce végétale protégée n'est présente sur l'Ile-aux-Moines. Les travaux sur le secteur ouest seront réalisés en dehors de la période de nidification des oiseaux.

Dans l'extrême nord-ouest de l'île les zones de nidification des goélands jouxtent un secteur très fréquenté sans problème de cohabitation avec les visiteurs.

### Avis du CSRPN :

Le projet pose le problème du géotextile utilisé par le maître d'ouvrage pour canaliser la fréquentation. Celui-ci a pour inconvénients d'eutrophiser le milieu et de fixer des graminées. En conséquence, il est proposé le remplacement du géotextile par un monofil.

**Le CSRPN juge que le dossier prend en compte le milieu naturel. Il émet un avis favorable à l'unanimité sous réserve de l'utilisation d'un monofil à la place du géotextile.**

Rennes, le 16 avril 2013

Le Président du CSRPN,



Patrick LE MAO